



Les séances collectives duos Novembre 2025

En duo : Séance à deux familles, idéal pour travailler les croisements en laisse

Samedi 8 Novembre à 11h : Séance Duo

Auxerre

Samedi 15 Novembre à 14h : Séance Duo

Monéteau

Samedi 22 Novembre à 11h : Séance Duo

Lieu à définir

MEMO PRATIQUE POUR LES SEANCES COLLECTIVES

Les places sont limitées à 4-5 chiens, l'inscription est donc obligatoire au minimum 12H avant la séance par mail ou téléphone.

Les chiennes en chaleur ne sont pas autorisées en séance.

Vous devez prévenir en cas d'annulation de participation au minimum 12h avant la séance. Dans le cas contraire, la séance vous sera facturée.

En cas de mauvaise météo, le lieu de rendez-vous pourra être modifié.

Un texto vous sera envoyé 1h avant au maximum.



Prévoir :



- Des friandises et de l'eau pour votre chien.
- Des sacs pour ramasser les oublis éventuels.
- Assurez vous des vaccins et protection anti-parasitaires de votre chien, surtout pour la forêt, nous vous conseillons vivement le vaccin contre la toux de chenil en intra-nasal.
- Venez avec des chaussures de marche (tong, talons interdits).

Les lieux de rendez-vous sont fixés en fonction des thèmes, pensez à y faire attention pour éviter les erreurs.

Il est indispensable de se présenter à l'heure au lieu de rendez-vous pour une bonne organisation. La séance dure 1h à 1h30 maximum.



La séance est facturée 15 euros quel que soit le thème. Le forfait de 5 séances est facturée 60 euros. Les paiements en chèques ou espèces sont acceptés.

Merci de respecter les gestes barrières :

- Ne pas serrer les mains des autres participants,
- rester à plus d'un mètre des autres participants,
- annuler votre participation en cas de symptômes (fièvre, toux, etc.).



Les séances collectives duos Novembre 2025

Forêt de Branches

Parking en face du centre de vacances les bruyères, Aérodrome Branches -Auxerre D48 89113 Branches



Villemer – Valravillon

1 Route de Briare 89113 Valravillon - Direction Neuilly



Monéteau

Parking derrière La Poste de Monéteau, Croisement - Rue de l'abreuvoir et Avenue de Seignelay

